



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mars 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 mars 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 mars 2003

**Convention de prestation entre la Ville de Niort et l'Office de  
Tourisme pour l'organisation des Jeudis de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Melle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 2003**

Madame Jeanine BIMES, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le 16 septembre 2002, le Conseil Municipal s'est prononcé sur diverses dispositions touchant au devenir de l'Office de Tourisme dans la perspective de son passage en régie. Il s'agissait notamment de la mission concernant l'organisation des festivités de l'Été niortais, en particulier les concerts des Jeudis de Niort. La transformation statutaire de l'Office ayant été suspendue et celui-ci continuant à exercer ses activités sous la forme associative initiale, il convient de donner un cadre juridique correspondant à cette situation pour cette mission qui est donc appelée à devenir ainsi une prestation de service.

Une mise en concurrence a été organisée, l'Office de Tourisme a été retenu. Il sera chargé d'intégrer à sa mission traditionnelle d'accueil et d'information des touristes ainsi que de la promotion touristique de la ville, le développement de l'offre touristique en période estivale par une coordination des manifestations d'été et par l'organisation en propre des concerts dits « Jeudis Niortais ».

Cette prestation fait l'objet d'une convention jointe en annexe, accompagnée d'un cahier des charges dans lequel la collectivité rappelle les principes essentiels qu'elle tient à voir respecter notamment ceux qui ont présidé à la création de la manifestation: gratuité, régularité ouverture à tous les publics.

Il est convenu que pour cette action la Ville consacre la somme de **83 000 €** Maximum, qui sera versée à l'Office sur présentation de justificatifs.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention de prestation présentée en annexe ;
- attribuer pour cette action la somme de **83 000 €** Maximum imputée au budget sur la ligne 65.951.6574 # 01755 et payable à l'Office de Tourisme sur présentation de justificatifs.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Jeanine BIMES**